



L'ÉCHELLE N'EST PAS
UN POSTE DE TRAVAIL,
C'EST UN MOYEN D'ACCÈS.



RISQUES ↔ MOYENS DE PRÉVENTION

CO-ACTIVITÉS

- Être coordonné avec les différents intervenants et sensibiliser chacun à ses responsabilités. Selon la taille du chantier, réaliser un PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé) et le transmettre au coordonnateur du chantier.
- Pour éviter les heurts, les écrasements dus aux engins de chantier (nacelle, manitou, chariot élévateur ...) et les chutes d'objets, respecter la périodicité des contrôles, l'autorisation de conduite par l'employeur et former les salariés (caces). Porter un gilet haute visibilité EN 471 et une protection de tête adaptée.
- Pour éviter tout risque électrique, équiper le chantier d'un coffret électrique avec le différentiel 30mA et s'assurer de la présence d'une personne ayant une habilitation adaptée. Privilégier les outils sans fil et l'utilisation d'enrouleurs électriques de type H07RNF.

PLÂTRIER/PLAQUISTE /PEINTRE



La performance
de votre entreprise
commence par
la prévention

Identifier et évaluer les risques étant une obligation de l'employeur, cette fiche est un outil d'aide à la démarche préventive. L'employeur doit également former et informer ses salariés sur les risques encourus, sur l'utilisation des Équipements de Protection Collective (EPC) et le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI). A noter que les EPC et les EPI doivent être normés NF et/ou CE.

RISQUES

MOYENS DE PRÉVENTION

RISQUES

POSTURES CONTRAIGNANTES



Postures contraignantes : bras au-dessus des épaules, gestes répétitifs, rotations et flexions du tronc ou appuis et chocs avec des charges lourdes (sacs, seaux de peinture...) :

Organiser son poste de travail (formation gestes et postures). Utiliser le matériel adapté (plateforme) et les aides à la manutention (diabes, brouettes...). Porter des protections avec renforts au niveau des genoux (Hygrovet, genouillères...), des gants de manutention EN 388 et des chaussures de sécurité.

ORGANISATION



Contraintes de temps et d'organisation

Respecter la planification et la coordination du chantier, **préparer son chantier à l'avance** (approvisionnement au plus près du chantier).



Conditions de travail inhérentes à chaque chantier et risques routiers

Etudier au préalable l'environnement du chantier et les différentes contraintes. Avoir une conduite responsable en respectant le code de la route, la logistique des déplacements et l'entretien du véhicule.

CHUTES



Sols inégaux, glissants, encombrés

Ranger et nettoyer quotidiennement le chantier à chaque fin de tâche, supprimer les inégalités du sol et éclairer correctement.

COUPÛRES



Matériel tranchant ou dangereux (scie, disceuse, cutter...)

Former le personnel à l'utilisation du matériel et celui-ci doit être adapté à l'activité (gants EN 388 avec l'indice de coupure le plus élevé possible, cutter avec lame rétractable, chaussures de sécurité avec semelles antiglisse...). **Suivre les consignes de sécurité** et maintenir les protections en état selon les indicateurs du fabricant. Afficher les numéros d'urgence en cas d'accident.

CHUTES HAUTEUR



Accès en hauteur (échafaudages, échelles)

Privilégier les échafaudages roulants sécurisés ou les plates-formes individuelles roulantes. Équiper le chantier de trémiées sécurisées, de garde-corps de 1 m 10 au minimum, de passerelles. Adapter le stockage du matériel (hauteur limitée, filet...). **Sensibiliser le personnel au travail en hauteur** et porter un casque de chantier avec une jugulaire ainsi que des chaussures de sécurité.

BIOLOGIQUES



Risques infectieux, coupures et surinfections des plaies

Instaurer des règles d'hygiène individuelle et collective (lavage des mains, protections des plaies, port des EPI...). S'assurer de la présence d'une trousse de secours vérifiée régulièrement.



Nettoyer obligatoirement et aérer régulièrement le chantier à l'aide d'un balayage humide ou d'un aspirateur industriel avec filtre HP et éviter de travailler en vase clos. Se munir également, d'un équipement adapté : combinaison jetable (en fonction du risque encouru...), lunettes EN 166, gants appropriés, masques respiratoires FFP en fonction des contaminants.

Évaluer les risques chimiques (gravité du danger et exposition) à l'aide de l'étiquetage du produit, de la fiche technique et des Fiches de Données de Sécurité. Choisir des produits de substitution moins dangereux et respecter les modes opératoires de chaque produit. Informer puis former les salariés. Respecter le port des EPI : gants EN 374, chaussures de sécurité avec semelles contre les hydrocarbures. Hygiène rigoureuse : changer de vêtements travail/ville, interdiction de manger, de boire ou de fumer au poste de travail...

Former le personnel au risque incendie. **Connaître et respecter les règles de stockage**, organiser l'aménagement du véhicule ultraléger professionnel (VULP) et l'équiper d'un extincteur.

Aménager les horaires de travail. Installation d'une cabane de chantier si la durée dépasse 4 mois. Prévoir contre le froid des pauses déjeuner dans un lieu chauffé avec la possibilité de prendre des repas chauds. Contre la chaleur et les UV, proposer un lieu frais avec des boissons fraîches non alcoolisées (3L d'eau/jour/personne) pour éviter les coups de chaleur et la déshydratation.

Choisir le matériel le moins bruyant et le moins vibratile possible avec notice d'information rédigée dans la langue de l'utilisateur, proposer des protections auditives adaptées (bouchons moulés ou jetables, casques antibruits) et des équipements anti-vibratiles (Hygrovet, genouillères avec gels, gants adaptés). **Entretien et renouveler régulièrement.**



Attention !
S'il y a un risque d'amiante, de plomb, ou de silice, respecter les dispositions réglementaires !

Poussières, plâtre, placo, ciment, colle

Produits chimiques dangereux, colles, enduits de finition, solvants...



Incendie : produits inflammables et combustibles

Risques thermiques

Bruit environnemental et vibrations

CHIMIQUES

ENVIRONNEMENT